



**Chaire**  
**d'études**  
**socio-économiques**  
*de l'UQAM*

---

**LES BANQUES CANADIENNES ET L'ÉVASION FISCALE  
DANS LES PARADIS FISCAUX :  
16 MILLIARDS DE DOLLARS D'IMPÔTS ÉLUDÉS**

**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**

---

**Léo-Paul Lauzon**, Doctorat en sciences de la gestion, M.B.A. (finance), C.A., C.M.A., Titulaire de la Chaire d'études socio-économiques et professeur au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal

**Marc Hasbani**, B.A.A. (économie et comptabilité), étudiant à la maîtrise en comptabilité, chercheur à la Chaire d'études socio-économiques

**MAI 2008**



**CHAIRE D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Université du Québec à Montréal  
315 Ste-Catherine Est  
Montréal, Québec  
H2X 3X2

Adresse postale :

**CHAIRE D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Université du Québec à Montréal  
Case Postale 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) Canada  
H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-3000 poste 7841#

Télécopieur : (514) 987-0345

Courriel : [cese@uqam.ca](mailto:cese@uqam.ca)

Site Internet : <http://www.cese.uqam.ca>

**Chaire d'études socio-économiques, mai 2008**

Toute reproduction de cette étude, en totalité ou en partie, est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la Chaire d'études socio-économiques

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	page 5
2.	Méthodologie de recherche.....	page 10
3.	Seize milliards de dollars d'évasion fiscale faite par les cinq principales banques canadiennes dans les paradis fiscaux au cours des quinze dernières années (1993-2007).....	page 10
4.	Taux d'impôts sur le revenu aux États-Unis et au Canada.....	page 15
5.	Comparaison de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux entre Bank of America des États-Unis et nos cinq principales banques canadiennes.....	page 17
6.	Filiales des cinq plus grandes banques canadiennes localisées dans les paradis fiscaux.....	page 18
7.	Conclusion.....	page 21
	Liste des filiales détenues en 2007 par chacune des cinq plus grandes banques canadiennes dans les paradis fiscaux.....	page 23
	Annexe I.....	page 29
	Annexe II.....	page 35

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Évasion fiscale dans les paradis fiscaux (1990 - 2003).....	page 6
Tableau 2 :	Population totale des principaux paradis fiscaux en 2006.....	page 7
Tableau 3 :	Bénéfices d'exploitation avant impôts des entreprises canadiennes pour les sept dernières années allant de 2001 à 2007.....	page 9
Tableau 4 :	Les cinq plus grandes banques canadiennes - Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux (1993 - 2007).....	page 11
Tableau 5 :	Les cinq plus grandes banques canadiennes - Évolution de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux par tranche de trois ans (1993-2007)..	page 12
Tableau 6 :	Les cinq plus grandes banques canadiennes – Évolution de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux pour chacune des quatre années pour la période allant de 2004 à 2007.....	page 13
Tableau 7 :	Comparaison des taux d'impôts sur le revenu : Canada et États-Unis Bank of America et les cinq plus grandes banques canadiennes.....	page 15
Tableau 8 :	Comparaison de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux – Bank of America et les cinq principales banques canadiennes (2004 à 2006)...	page 17
Tableau 9 :	Les cinq principales banques canadiennes – Nombre de filiales détenues dans les paradis fiscaux.....	page 18
Tableau 10 :	Les cinq plus grandes banques canadiennes – Localisation des principaux paradis fiscaux.....	page 19

## 1. INTRODUCTION

Le but de cette recherche est de quantifier l'évasion fiscale pratiquée par les cinq plus grandes banques canadiennes dans des paradis fiscaux notoires, grâce aux nombreuses filiales qu'elles y détiennent, et ce, pour la période couvrant les 15 dernières années, soit de 1993 à 2007.

Nos constatations reposent sur les états financiers vérifiés des cinq plus grandes banques canadiennes qui sont, selon l'actif total présenté à leur bilan au 31 octobre 2007, les suivantes :

Ordre d'importance	Nom de la banque	Actif total au 31 octobre 2007 (en milliard de dollars)
1	La Banque Royale du Canada	600
2	La Banque Toronto Dominion – Groupe Financier Banque TD	422
3	La Banque Scotia – La Banque de Nouvelle-Écosse	412
4	La Banque de Montréal – BMO Groupe financier	367
5	La Banque Canadienne Impériale de Commerce – CIBC	342

Tout le monde sait fort bien que nos banques canadiennes sont intensément présentes dans les paradis fiscaux et y font, en leur propre nom et pour le bénéfice de leurs clients, des milliards de dollars à chaque année en transactions financières de toutes sortes. D'ailleurs, les banques canadiennes ne s'en cachent point et elles dressent elles-mêmes, dans leur rapport annuel, la liste des filiales qu'elles ont dans ces endroits et en font même la publicité afin « d'accompagner » leurs fidèles et fortunés clients pour les aider à évacuer et à frauder le fisc canadien et québécois aux vues et sus des politiciens qui sont leurs complices. N'ayons pas peur des mots, l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux par les banques canadiennes et leurs clients constitue bel et bien de la fraude fiscale. Certains argumenteront qu'il ne s'agit pas de fraude fiscale d'un point de vue strictement juridique. Toutefois, en considérant l'esprit de la loi plutôt que la lettre et compte tenu du laxisme dans sa définition et dans son application, nous croyons qu'il s'agit bel et bien dans les faits de fraude fiscale, un acte criminel qui devrait être passible d'emprisonnement. À chaque année, les vérificateurs généraux du Canada et du Québec signalent cette fraude généralisée dans leur rapport annuel sans que nos gouvernements ne bougent le petit doigt et sans même qu'ils critiquent cette arnaque qui prive l'État de milliards de dollars à chaque année. Ce n'est pas faire preuve de diffamation que d'affirmer que la majorité des entreprises et des riches canadiens s'adonnent régulièrement et abondamment à l'évasion fiscale. Ça ne relève pas de croyance populaire, de légende urbaine ou de pensée magique, c'est tout simplement un fait et la réalité toute crue comme le signale un article intitulé « Pour une fortune bien bronzée » et publié dans la revue *CA Magazine* des comptables agréés, vraiment des experts en la matière, au mois de juillet 1995 et rédigé par deux spécialistes de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux, messieurs Scott F. Elphinstone, résident des îles Caïmans et comptable agréé et William Messer, qui affirmaient noir sur blanc ce qui suit dans leur texte à la page 53 de la revue pour être plus précis : « La quasi-totalité des grandes sociétés multinationales canadiennes ont recours à des sociétés domiciliées à l'étranger dans le cadre de leur

stratégie de gestion fiscale. Par exemple, la Barbade constitue un endroit propice... ». Alors, le président du Conseil du patronat du Québec, monsieur Michel Kelly-Gagnon s'est encore couvert de ridicule dans son communiqué de presse du 4 mars 2008 quand il a dit : « Prétendre comme le fait M. Lauzon que les entreprises pratiquent l'évasion fiscale à grande échelle est non seulement absurde, mais équivaut à diffamer des milliers de gestionnaires et de comptables qui y travaillent ». Avec votre permission, Monsieur Kelly-Gagnon, j'ajouterais également les avocats et les banquiers aux comptables et aux gestionnaires. Ce n'est pas de la diffamation, c'est un fait. D'ailleurs, selon Statistique Canada, une partie de plus en plus grande des investissements canadiens à l'étranger est faite par les banques dans les paradis fiscaux. Ainsi, le journal La Presse du 7 mai 2008 nous présentait l'article de Vincent Brousseau-Pouliot qui expliquait que : «Selon Statistique Canada, le secteur financier compte pour 49,4% des investissements canadiens à l'étranger. Les banques canadiennes ont été particulièrement actives dans les paradis fiscaux. Entre 1997 et 2007, les investissements à la Barbade, aux Bahamas, aux Bermudes et aux îles Caïman sont passés de 5,4% à 16,5% du total des investissements canadiens à l'étranger ».

En partant de fait et non de légende urbaine, de croyance populaire ou de diffamation, Statistique Canada nous dit, dans un article pour le Journal de Montréal du 15 mars 2005 intitulé : « 88 milliards dans les paradis fiscaux! » que : « Les actifs canadiens dans les centres financiers offshore ont été multipliés par huit, entre 1990 et 2003, étant alors passés de 11 à 88 milliards \$ ». Monsieur Kelly-Gagnon, admettez que ça fait pas mal de vos membres qui s'adonnent joyeusement à la fraude fiscale dans les paradis fiscaux. Vous n'avez qu'à consulter vos membres pour qu'ils vous sensibilisent sur le sujet et plus précisément L. Jacques Ménard de la Banque de Montréal et le ministre fédéral conservateur non élu Michel Fortier, anciennement de la Banque Royale du Canada. Ils vont éclairer vos lanternes.

**Tableau 1**  
**Évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Période de 13 ans allant de 1990 à 2003**  
**(En milliards de dollars canadiens)**

<b>Actifs détenus par des canadiens dans des centres financiers offshore :</b>	
1990	11\$
2003	88\$
Sources : <i>Statistique Canada</i> et <i>Journal de Montréal</i> du 15 mars 2005	

Les paradis fiscaux sont situés dans des colonies britanniques et des pays généralement de moins de 100 000 habitants et pourraient être facilement et rapidement éliminés avec un minimum de volonté politique des élus du Canada et des États-Unis, entre autres. Voici la population totale des principaux paradis fiscaux telle que mentionnée dans la revue française Atlaséco publiée par le Nouvel Observateur :

**Tableau 2**  
**Population totale des principaux paradis fiscaux en 2006**

Centres financiers offshore	Population en 2006
Anguilla	12 000
Iles Turks et Caicos	19 000
Iles Palau	20 000
Iles Cook	21 000
Iles Vierges britanniques	22 000
Gibraltar	32 000
Liechtenstein	33 000
Iles Caimans	42 000
Saint-Kits-et-Nevis	46 000
Bermudes	64 000
Andorre	69 000
Ile de Man	74 000
Aruba	99 000
Iles Anglo-Normandes	149 000
Barbade	270 000
Bahamas	317 000
Luxembourg	448 000
Source : <i>Revue Atlaséco du Nouvel Observateur</i>	

C'est une farce grotesque de considérer ces endroits, qui sont moins gros que St-Eustache, Pointe-Calumet et Saint-Tite, comme des « pays souverains » avec lesquels le Canada a signé des traités fiscaux en bonne et due forme. Ces endroits sont plutôt des refuges de bandits et de mercenaires bancaires, comptables et d'avocats au service de riches crapules des pays occidentaux et sur lesquels les gouvernements complaisants et complices ferment délibérément les yeux. La farce a assez duré. Faut-il croire que l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux est bénéfique pour la classe moyenne, les générations futures et est effectuée au nom de la création de la richesse au Canada et au Québec, si chère à nos politiciens? Justement, c'est au nom de la classe moyenne, des générations futures et de la création de la richesse au Québec et au Canada qu'il faut mettre fin à cette gigantesque fraude fiscale pratiquée par ces puissants riches qui ne se gênent pourtant pas pour exiger la taxation du monde ordinaire par le biais de la « modernisation » et de la « réingénierie » obligées de l'État, ce qui équivaut à privatiser et à tarifier « généreusement » nos services publics qui crient famine, à augmenter les taxes à la consommation et à réduire les impôts sur le revenu de leurs gros gains, en capitaux et de leurs scandaleuses rémunérations.

Aussi, ils sont révoltés par le travail au noir pratiqué par le monde ordinaire dont l'argent est au moins utilisé ici pour fins de consommation et d'investissement, qui sera éventuellement taxé et qui implique des montants beaucoup moins considérables que la fraude fiscale pratiquée à haute échelle dans les paradis fiscaux.

Alors que nos gouvernements, nos affairistes et leurs économistes ne cessent de nous répéter qu'il y a péril en la demeure en termes de finances publiques et de services publics, tous, sans exception, nous disent qu'il faut couper, privatiser et tarifier. La solution, à leurs yeux, passe toujours par la réduction des services et des investissements publics et jamais du côté des recettes fiscales. Oui, simplement en mettant fin à la fraude fiscale généralisée dans les paradis fiscaux, il serait possible de rétablir positivement la situation financière des gouvernements, de réinvestir massivement dans les programmes sociaux et dans les services publics. Est-ce au nom du bien commun que nous devons tolérer et même stimuler l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux pratiquée par le gratin économique de notre société? Selon ces derniers, nous avons une dette monstrueuse, un État obèse et trop de services publics. Mais jamais un mot sur la fraude fiscale dans les paradis qu'ils connaissent bien puisqu'ils en sont les responsables.

Comment se fait-il que nos gouvernements, à tous les niveaux, parlent constamment de précarité des finances publiques alors que depuis 1990 nous avons connu une croissance économique qui ne s'est jamais vue depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale? Où est donc toute cette richesse? Oui, avec l'acceptation par nos élus du maintien de la fraude fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux par les entreprises et les riches contribuables, nos gouvernements se privent volontairement de recettes fiscales qui devraient, en toute légitimité, revenir à la collectivité et dans les coffres de l'État. Entendons-nous bien : on ne parle pas de surtaxer qui que ce soit, mais bien de mettre fin à la fraude fiscale constituée par les paradis fiscaux, comme le suggèrent chaque année les vérificateurs généraux du Québec et du Canada et l'Agence canadienne des douanes et du revenu.

Afin de pouvoir taxer davantage le monde ordinaire par le biais de la privatisation et de la tarification de nos services publics (autoroutes, santé, transport en commun, aqueducs, garderies, éducation, électricité, etc.), il faut que les politiciens, le patronat et leurs franchisés dramatisent à outrance la situation en disant que l'on est pauvres, que les gouvernements n'ont plus d'argent, que l'on ne peut plus se payer le « modèle québécois » trop généreux en services publics selon leurs dires et qu'il faut obligatoirement faire preuve de « lucidité » en coupant, en privatisant, en tarifant et en ratatinant l'État qui est et qui sera toujours trop obèse à leur goût. Dans ce cas, faut cacher la vérité. Par exemple, comment expliquer que seul *Le Devoir* (absolument rien dans *La Presse* et dans *Le Journal de Montréal!*) a publié cette importante nouvelle le 22 février 2008, et uniquement par le biais d'un tout petit encart, qu'en 2007, Statistique Canada nous a dit que les entreprises canadiennes ont réalisé encore une fois des bénéfices records en hausse de 7,8% sur l'année 2006, qui elle-même à son tour était une année de profits records qui avaient augmenté de 8,8% par rapport à 2005. Et, au cours des trois années précédentes (2003 à 2005), les bénéfices des entreprises canadiennes avaient augmenté de 10% et plus chaque année, que nous dit encore Statistique Canada. Nos médias d'information ignorent ces faits majeurs, préférant rendre compte des observations frivoles et des élucubrations infantiles de l'Institut économique de Montréal, du Fraser Institute, des lucides et des économistes de banques. Vraiment, quelle absurdité consternante les médias s'adonnent-ils en toute connaissance de cause lorsqu'ils demandent aux économistes de banque (celles-là mêmes qui font abondamment dans les paradis fiscaux et qui nous arnaquent sur une base régulière avec leurs frais



bancaires, leurs taux d'intérêt hypothécaires et leurs cartes de crédit) leurs recommandations sur comment résoudre la précarité des finances et des services publics.

Voici l'évolution des bénéfices d'exploitation des entreprises canadiennes des sept dernières années tel que déterminé par Statistique Canada :

**Tableau 3**  
**Bénéfices d'exploitation avant impôts des entreprises canadiennes pour les sept dernières années**  
allant de 2001 à 2007  
(En milliards de dollars)

Année	Profits d'exploitation	Augmentation annuelle	
		En dollars	En pourcentage
2001	143	-	
2002	146	3	2%
2003	162	16	11%
2004	194	32	20%
2005	224	30	15%
2006	244	20	9%
2007	263	19	8%

Source : *Statistique Canada*

## **2. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Ceci est la deuxième étude de la Chaire d'études socio-économiques portant spécifiquement sur l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux pratiquée par les cinq plus grandes banques canadiennes. La première étude fut produite au mois de novembre 2004 sous le titre de : « Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux » et portait sur la période de treize ans allant de 1991 à 2003.

Notre recherche empirique repose sur des faits passés et non sur des sondages, des prévisions et des échantillons plus faciles à biaiser. Nous avons utilisé les rapports annuels, les états financiers vérifiés et les notes à ces états concernant l'impôt sur le bénéfice, notes que nous reproduisons intégralement dans notre étude.

## **3. SEIZE MILLIARDS DE DOLLARS D'ÉVASION FISCALE FAITE PAR LES CINQ PRINCIPALES BANQUES CANADIENNES DANS LES PARADIS FISCAUX AU COURS DES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES (1993-2007)**

Au cours des 15 dernières années (1993-2007), les cinq principales banques canadiennes ont réussi, selon les chiffres extraits de leurs états financiers vérifiés, à éluder aux fiscs canadien et provinciaux un montant de 16 milliards de dollars d'impôts grâce au stratagème de l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux par leurs filiales tel qu'indiqué au tableau 4 qui suit :

**Tableau 4**  
**Les cinq plus grandes banques canadiennes**  
**Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**(En millions de dollars canadiens)**

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total sur 15 ans
Exonération d'impôt sur le revenu des filiales situées dans les paradis fiscaux	302	330	491	472	556	718	885	1333	1662	1261	1404	926	1206	1913	2432	15891
Charge totale d'impôts sur le revenu - présentée à l'état des résultats	1570	2613	2875	3709	4271	3808	4019	4331	2603	1666	3493	4626	4488	4506	4021	52599
Pourcentage de l'exonération d'impôts liée aux paradis fiscaux sur la charge annuelle totale d'impôts sur le revenu	19%	13%	17%	13%	13%	19%	22%	31%	64%	76%	40%	20%	27%	43%	61%	30%

**Évasion fiscale par banque**  
**(En million de dollars canadiens)**

Banque	Sur 15 ans 1993-2007	Année 2007	
		En dollars	En pourcentage de la période de 15 ans
Royale	3848	734	19%
CIBC	3841	402	10%
Scotia	3638	467	13%
TD	2310	336	15%
BMO	2254	493	22%
<b>TOTAL</b>	<b>15891</b>	<b>2432</b>	<b>15%</b>

Il est renversant de constater que l'exonération d'impôts des filiales bancaires situées dans les paradis fiscaux représente, pour les 15 dernières années (1993-2007), 30% de la charge totale d'impôts sur le revenu présentée à l'état des résultats des cinq plus grandes banques canadiennes.

Comme la Banque Toronto-Dominion a commencé à présenter l'information ayant trait à l'exonération d'impôts sur le revenu de ses filiales implantées dans les paradis fiscaux seulement qu'à partir de l'année 1998, pour les années 1993 à 1997, nous avons dû recourir à un estimé des montants impliqués fondé sur la moyenne des exonérations d'impôts pour les années 1998 à 2003, comme nous l'avons fait dans notre étude précédente. Afin de ne pas gonfler les chiffres, nous nous sommes arrêtés à l'année 2003. Par après, les montants en jeu sont beaucoup plus importants.

Comme nous sommes à même de constater à partir du tableau 4 ci-dessus, l'évasion fiscale pratiquée par les banques canadiennes dans les paradis fiscaux a tendance à grimper considérablement à chaque année, comme en 2007 par exemple, tant en chiffres absolus qu'en pourcentage de la charge annuelle d'impôts sur le revenu, comme en fait foi également les tableaux 5 et 6 qui suivent :

**Tableau 5**  
**Les cinq plus grandes banques canadiennes**  
**Évolution de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux par tranche de trois ans**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**En milliards de dollars canadiens**

Période de 3 ans allant de 1993 à 2007	Montant éludé dans les paradis fiscaux	Augmentation	
		En dollars	En pourcentage
1993 à 1995	1,1	--	--
1996 à 1998	1,8	0,7	64%
1999 à 2001	3,9	2,1	117%
2002 à 2004	3,6	(0,3)	(8%)
2005 à 2007	5,6	2,0	56%
<b>TOTAL</b>	<b>16,0</b>		

N'oublions pas que le chiffre astronomique de 16 milliards \$ détournés dans les paradis fiscaux au cours des 15 dernières années (1993-2007) est l'affaire des cinq plus grandes banques canadiennes seulement et ne comprend pas les autres milliards de dollars évacués dans les centres financiers offshore grâce aux bons conseils et à la collaboration étroite des dites banques.

Uniquement pour les quatre dernières années (2004-2007), l'évasion fiscale effectuée par les cinq plus grandes banques canadiennes a totalisé 6,5 milliards de dollars, soit 41% de l'évasion fiscale pratiquée au cours des quinze dernières années (1993-2007) et représente 37% de la charge d'impôts sur le revenu total (17,6 milliards\$) des quatre dernières années. Incroyable mais vrai, l'évasion fiscale des banques pour les quatre dernières années représente plus du tiers de sa charge totale d'impôts sur le revenu pour cette période, comme le démontre éloquemment le tableau 6 qui suit :

**Tableau 6**  
**Les cinq plus grandes banques canadiennes**  
**Évolution de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**pour chacune des quatre dernières années**  
**Pour la période allant de 2004 à 2007**  
**En millions de dollars canadiens**

Années	Exonération d'impôts des filiales localisées dans les paradis fiscaux	Charge totale d'impôts sur le revenu à l'état des résultats	Pourcentage de l'exonération d'impôts sur la charge totale d'impôts
2004	926	4626	20%
2005	1206	4488	27%
2006	1913	4506	43%
2007	2432	4021	61%
<b>TOTAL</b>	<b>6477</b>	<b>17641</b>	<b>37%</b>

En 1993, les cinq plus grandes banques canadiennes avaient détourné 302 millions\$ dans les paradis fiscaux et quinze ans plus tard en 2007, elles ont amplifié considérablement cette fuite d'impôts sur le revenu par une sortie d'impôts de 2,4 milliards\$, soit une augmentation de 2,1 milliards\$ ou de 700%. Loin de se résorber, la situation s'hypertrophie de plus en plus chaque année. Les banques et d'autres sociétés et individus sont des révolutionnaires de droite qui pillent sans vergogne au profit des détenteurs de capitaux.

Dans le rapport annuel 2007 de la Banque Scotia, à la note 17 des états financiers portant sur les impôts sur le bénéfice, on reconnaît volontiers que les filiales de la banque localisées dans les paradis fiscaux ne paient pas d'impôts sur le revenu en s'exprimant ainsi : « Les bénéficiaires de certaines filiales étrangères sont assujettis à l'impôt uniquement lorsqu'ils sont reportés au Canada. Étant donné qu'aucun rapatriement n'est prévu dans un avenir prévisible, la Banque n'a constaté aucun passif d'impôts futurs ». Et ces dits congés d'impôts sur le revenu réalisés dans ces centres financiers offshore et engrangés par la Banque Scotia ont totalisé 467 millions\$ en 2007, 467 millions\$ également en 2006 et 370 millions en 2005 pour un total de 1,3 milliard au cours des trois dernières années, pour cette seule banque. Ces montants auraient pu servir à financer nos services publics et à créer de la richesse ici au pays si nos politiciens avaient le courage de mettre fin à cette fraude fiscale abjecte d'une violence inouïe. Derrière cette évasion fiscale se dissimule de la pauvreté, de la maladie et de la mort ici et ailleurs juste pour combler les besoins ostentatoires des riches et des puissants. Ce ne sont pas des créateurs de richesse, sauf pour eux et les leurs, mais des créateurs de pauvreté et des fomenteurs de violence. Et ce sont ces mêmes banquiers et leurs laquais qui nous ordonnent, faute de moyens de l'État, soit de couper dans les

services sociaux ou soit de les privatiser et/ou de les tarifier davantage. Ces banquiers font preuve d'une lâcheté sans nom et sont prêts à poser les pires insanités au seul profit de leurs actionnaires et de leurs dirigeants et au détriment de la population en général. Et nos élus les appuient dans leur démarche opportuniste.

Ce n'est pas pour bientôt que l'on mettra fin à ce vol comme l'indique le titre de cet article paru dans La Presse du 26 février 2007 : « Rapport de vérification de l'Agence de revenu du Canada : Le fisc hésite devant les grandes entreprises ». Si nos gouvernements se montrent plus tolérants face aux personnes morales et physiques riches et puissantes, ils sont, comme toujours, plus courageux face au monde ordinaire comme le laisse voir le titre de trois récents articles de journaux parus dans La Presse :

- « Québec épingle 26 000 « Bougons ». En cinq ans, Revenu Québec a récupéré 170 millions ». La Presse, 8 janvier 2008. Titre qui a valu la première page de La Presse aux « Bougons » d'ici, mais jamais rien sur les 88 milliards\$ « shippés » dans les paradis fiscaux par les « Bougons » de luxe.
- « Le ministère veut lutter contre l'évasion fiscale dans les restaurants. Revenu Québec compte sur la technologie ». La Presse, 29 janvier 2008. Il me semble que la technologie pourrait aussi servir pour lutter contre l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux!
- « Les serveurs dans la ligne de mire du fisc. Revenu Québec réclame des centaines de dollars à des travailleurs n'ayant pas déclaré tous leurs pourboires ». La Presse, 29 décembre 2007. Il me semble que le fisc pourrait aussi réclamer les milliards de dollars non déclarés par le gratin et dissimulés dans les paradis fiscaux!

#### 4. TAUX D'IMPÔTS SUR LE REVENU AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

Dans les faits, les impôts éludés dans les paradis fiscaux par les banques canadiennes totalisent beaucoup plus que les 16 milliards\$ que nous avons été en mesure de calculer pour les quinze dernières années. Dans leurs états financiers, les compagnies et les banques canadiennes indiquent séparément les impôts sur le revenu payés ici au Canada (fédéral et provinciaux) et à l'étranger. Comme nos banques canadiennes possèdent plusieurs filiales aux États-Unis, où les impôts sur le revenu corporatif sont nettement plus élevés qu'au Canada, ils ont donc retranché des impôts éludés dans les paradis fiscaux par nos cinq plus grandes banques canadiennes les impôts payés qu'elles ont payés aux States et que les banques omettent volontairement de chiffrer et de ventiler. Ainsi, on réduit artificiellement les épargnes d'impôts sur le revenu réalisées à l'étranger en soustrayant des montants éludés dans les paradis fiscaux les impôts défrayés aux États-Unis.

Le tableau 7 qui suit fournit, pour les trois dernières années, les taux d'impôts sur le revenu statutaires et effectifs de Bank of America, l'une des plus grandes banques américaine et mondiale et les taux statutaires et effectifs pour l'année 2007 de chacune de nos cinq plus grandes banques canadiennes :

**Tableau 7**  
**Comparaison des taux d'impôts sur le revenu : Canada et États-Unis**  
**Bank of America et les cinq plus grandes banques canadiennes**

Taux d'impôts sur le revenu :	Bank of America			Les cinq principales banques canadiennes				
	Impôt fédéral seulement			Impôts fédéral et provincial				
	2006	2005	2004	Royale 2007	CIBC 2007	TD 2007	Scotia 2007	Montréal 2007
<b>Statutaire</b>	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%	35%
<b>Effectif</b>	34%	33%	33%	20%	14%	18%	20%	8%

Nos banques canadiennes ne pourront pas nous dire que leurs énormes économies d'impôts réalisées à l'étranger proviennent principalement des États-Unis, car comme l'indique clairement le tableau 6 ci-dessus, le taux effectif d'impôts sur le revenu est nettement plus élevé aux States qu'au Canada. Incroyable, mais bel et bien vrai, aux États-Unis, pays qui est dirigé par des gouvernements très favorables au privé, leurs entreprises ont un taux effectif d'impôts sur le revenu deux fois plus élevé que nos sociétés canadiennes comme le démontre le tableau 7. Et nos bonnes entreprises canadiennes qui, à chaque année, exigent encore plus de baisses d'impôts sur le revenu et qui l'obtiennent bien évidemment. En 2007, la Banque de Montréal a eu un gros taux effectif d'impôts sur le revenu (fédéral, provinciaux et étranger) de 8%, la Banque CIBC un gigantesque taux réel d'impôts totaux de 14% et la Banque TD de 18%. De quoi faire l'envie des autres banques occidentales en général et de la Bank of America des États-Unis en particulier. Faut surtout pas suggérer d'augmenter les impôts sur le revenu des entreprises canadiennes au risque de se faire « taxer » de communiste.

Les impôts sur le revenu des entreprises nettement moins élevés au Canada qu'aux États-Unis est un fait très bien documenté. Dans un article de La Presse du 20 septembre 2007 intitulé : « Une filiale américaine; pensez-y

bien... », Éric Labelle, fiscaliste au bureau d'experts comptables Raymond Chabot Grant Thornton, disait qu'au Canada, le taux d'impôt sur le revenu statutaire combiné (fédéral-provincial) est de 31% au Québec et aux alentours de 40% à 45% aux États-Unis. Et, dans un autre article du journal Les Affaires du 1<sup>er</sup> mars 2008 titré : « Des nouveautés à connaître absolument », Dominic Vendetti, associé en fiscalité chez Samson Bélair Deloitte et Touche affirmait qu'entre 2007 et 2012, le taux d'impôts sur le revenu statutaire combiné (fédéral et provincial) passera de 32% à 27% pour une société québécoise. Même avec des taux d'impôts statutaires réduits considérablement et beaucoup moins élevés qu'aux États-Unis, croyez-moi, les entreprises canadiennes en général et les banques canadiennes en particulier continueront de plus belle à intensifier l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux.





## 6. FILIALES DES CINQ PLUS GRANDES BANQUES CANADIENNES LOCALISÉES DANS LES PARADIS FISCAUX

Les cinq plus grandes banques canadiennes comptent au minimum 89 filiales officielles dans les paradis fiscaux, tel que mentionné dans leur rapport annuel 2007, soit en moyenne 17,8 filiales chacune. Il est évident que le nombre réel des compagnies apparentées aux banques canadiennes dans les paradis fiscaux est beaucoup plus élevé, car ces dernières ne font qu'énumérer, dans leur rapport annuel, leurs filiales légales sans mentionner leurs compagnies associées, satellites, fiducies, sociétés en commandite et en nom collectif, etc. De plus, elles mentionnent dans leur rapport annuel que leurs « principales » filiales, selon leur propre expression, et omettent bien évidemment celles qui, selon elles, ont moins d'importance. Il est certain que les Banques TD et de Montréal ont plus de 8 affiliées chacune dans les paradis fiscaux. Enfin, il est fort probable que leurs filiales aux États-Unis, dans les paradis fiscaux et ailleurs dans le monde détiennent à leur tour d'autres filiales ou ont des participations importantes dans les compagnies apparentées localisées elles aussi dans les paradis fiscaux et qui ne sont pas signalées dans le rapport annuel des banques canadiennes. Voici le nombre de filiales « officielles » détenues en 2007 par les cinq plus grandes banques canadiennes dans les paradis fiscaux tel qu'énuméré sur une base strictement volontaire, donc pas sujet à attestation par les vérificateurs externes, et présenté dans leur rapport annuel :

**Tableau 9**  
**Les cinq principales banques canadiennes**  
**Nombre de filiales détenues dans les paradis fiscaux**  
**Au 31 octobre 2003 et 2007**

Cinq plus grandes banques canadiennes	Nombre de filiales détenues dans les paradis fiscaux	
	2003	2007
Banque Scotia	20	22
Banque Royale	17	36
Banque Toronto-Dominion	16	8
Banque CIBC	15	15
Banque de Montréal	5	8
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>89</b>

La Banque Toronto-Dominion nous fournit, dans son rapport annuel 2007, une liste de seulement 8 filiales logées dans les paradis fiscaux contre 16 en 2003, ce qui ne l'a pas empêché d'éluider en 2007, pour 336 millions de dollars dans les paradis fiscaux contre 146 millions de dollars en 2003. Cherchez l'erreur!

Sur les 89 filiales officielles et divulguées que les cinq plus grandes banques canadiennes détiennent dans les paradis fiscaux, voici la liste des paradis fiscaux, dans lesquels le taux d'impôt réel avoisine 0%, les plus populaires avec le nombre de filiales qu'elles ont dans chacun d'eux :

**Tableau 10**  
**Les cinq plus grandes banques canadiennes**  
**Localisation des principaux paradis fiscaux**

Nom des Paradis fiscaux	Nombre de filiales détenues par les cinq plus grandes banques canadiennes aux 31 octobre 2003 et 2007	
	2003	2007
Îles Anglo-Normandes	9	21
Barbade	16	16
Bahamas	9	10
Îles Caïmans	11	7
Irlande	6	7
Hong Kong	3	5
Singapour	4	4
Jamaïque	0	4
Luxembourg	2	2
Trinité et Tobago	1	2
Suisse	1	2
Bermudes	5	1
Malaisie	1	1
Îles Vierges	1	1
Costa Rica	1	1
Anguilla	1	1
Salvador	1	1
Porto Rico	0	1
Mexique	0	1
Pérou	0	1
Île Maurice	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>89</b>

Il n'y a vraiment aucune surprise de voir les banques canadiennes de façon aussi intensive à la Barbade, aux Îles Caïmans, aux Bahamas et aux îles Anglo-Normandes, quatre colonies ou territoires sous juridiction du Royaume-

Uni. Par contre, et c'est pour ça que nous disons que la liste des paradis fiscaux fournie par les cinq grandes banques canadiennes dans leur rapport annuel est foncièrement incomplète, il est vraiment surprenant et suspect de constater qu'aux dires des banques canadiennes, elles n'ont pas de filiales ou d'apparentées dans des paradis fiscaux notoires comme Monaco, les Îles Turks et Caicos, Panama, les Philippines, Gibraltar, les Émirats Arabes Unis, le Liban, le Liechtenstein, etc., et ont seulement une filiale, pour les cinq principales banques canadiennes réunies, en Anguilla, en Malaisie, aux Îles Vierges, etc. Permettez-nous d'en douter.

## 7. CONCLUSION

L'évasion fiscale généralisée pratiquée par les banques canadiennes et leurs nombreux clients corporatifs et individuels dans les paradis fiscaux devrait être frappée d'une sanction pénale, car dans les faits, il s'agit bel et bien de fraude fiscale de plusieurs milliards de dollars par année qui hypothèque grandement l'équité fiscale au pays et met en péril le maintien de nos programmes sociaux et de nos biens collectifs. Derrière l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux se dissimule beaucoup de pauvreté, de drames humains et de violence au pays et ailleurs.

Et, ce qui est le plus détestable, ces mêmes banques et leurs clients qui s'adonnent régulièrement et intensément à l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux sont souvent ceux qui, devant la précarité des finances publiques, demandent et exigent continuellement de couper, de privatiser, de déréglementer, de défiscaliser, de désyndicaliser et de ratatiner l'État à sa plus simple expression. Ils aiment bien aussi nous entretenir d'éthique capitaliste, de gouvernance, du rôle social de l'entreprise, d'auto-réglementation et d'auto-discipline du privé. Ce sont eux qui sont responsables de la précarité des finances publiques. Les politiciens qui maintiennent les paradis fiscaux et inondent le gratin économique d'abris fiscaux et de baisses d'impôts sont leurs complices.

Au nom de l'intérêt supérieur de la population, il faut mettre fin à la fraude fiscale généralisée dans les paradis fiscaux en éliminant les paradis fiscaux et cela peut-être fait rapidement et facilement avec un minimum de volonté politique. Nous dire que les pays occidentaux ont signé des ententes ou des conventions fiscales avec ces paradis fiscaux et que nous devons respecter leur liberté est une mascarade. Nous le répétons : l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux est une fraude et représente annuellement un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars pour nos gouvernements et met en péril la sécurité sociale du pays et le maintien de nos programmes sociaux. C'est rire du monde quand nos politiciens, nos banques et nos affairistes nous disent qu'il n'y a rien à faire, que c'est incontournable et qu'il faut s'adapter et s'y habituer. S'adapter à de la fraude? Non, ces paradis fiscaux sont facilement contournables et il ne faut point se résigner à ces gestes criminels. Nous dire que les puissants pays occidentaux en général et le Canada en particulier ne peuvent venir à bout de petites colonies britanniques comme les Îles Caïmans, les Îles Turks et Caïcos, les Îles Anglo-normandes, les Bahamas, la Barbade, etc. relève de l'hypocrisie et de la lâcheté. Un embargo économique de quelques jours et même de quelques heures ou ordonner à nos banques centrales de cesser de leur servir de transit ou chambre de compensation réglerait le fléau rapidement et définitivement. Mais, comme ces paradis fiscaux sont au service du gratin économique et que nos élus sont leurs complices, nos gouvernements ne feront rien et préféreront couper dans les programmes sociaux et les services publics du monde ordinaire et privatiser nos instruments collectifs au nom de la précarité des finances publiques et des générations futures. Quelle farce monumentale. « The show must go on », comme ils disent. Et on continuera de plus belle à détaxer les entreprises et les nantis et nos gouvernements compenseront ce manque à gagner en recettes fiscales en taxant toujours plus le monde ordinaire par la privatisation et la tarification accrue des services publics (autoroutes, ponts, santé, éducation, transport en commun, électricité, aqueducs, garderies, etc.) en haussant les taxes à la consommation (TVQ) tout en diminuant les impôts sur le revenu des privilégiés, mesures qui recevront l'appui enthousiaste et inconditionnel du patronat, des lucides, de l'Institut économique de Montréal, des éditorialistes et des chroniqueurs de La Presse et du Journal de Montréal et sans oublier des économistes et des dirigeants de nos banques canadiennes comme l'ineffable Jacques Ménard, de la Banque de Montréal, et Michael Fortier, cet ex-dirigeant de la Banque Royale du Canada, devenu ministre conservateur non élu au fédéral.

Lors de notre dernière étude portant sur la fiscalité des entreprises canadiennes rendue publique le 4 mars 2008, Michel Kelly-Gagnon, le président du Conseil du patronat du Québec, en réponse aux constatations et aux conclusions de notre recherche empirique, avait utilisé à mon endroit des propos qui m'ont beaucoup chagriné dans son communiqué de presse : « Selon M. Kelly-Gagnon, les études du professeur Lauzon sont surtout motivées par un acharnement idéologique contre la libre entreprise et s'inspirent d'une vision marxiste ». Dire que j'ai une vision marxiste est flatteur. Karl Marx ce n'est pas de même nature que les lucides et l'Institut économique de Montréal. En fait, le Conseil du patronat du Québec et ses semblables défendent les intérêts de la « libre entreprise » et promouvoient la soumission des autres à ladite libre entreprise. Dans le bon vieux temps, il y avait aussi ceux qui défendaient la liberté du roi, des princes, des ducs, des comtes, etc.

Voici la liste des filiales détenues en 2007 par chacune des cinq plus grandes banques canadiennes dans les paradis fiscaux :

### FILIALES À L'ÉTRANGER DE LA BANQUE SCOTIA AU 31 OCTOBRE 2007

RAISON SOCIALE	PARADIS FISCAUX
1- The Bank of Nova Scotia Berhad	Malaisie
2- The Bank of Nova Scotia International Limited	Bahamas
3- BNS International (Barbados) Limited	Barbade
4- Grupo BNS de Costa Rica, S.A.	Costa Rica
5- The Bank of Nova Scotia Asia Limited	Singapour
6- The Bank of Nova Scotia Trust Company (Bahamas) Limited	Bahamas
7- Scotiabank & Trust (Cayman) Limited	Îles Caïmans
8- Scotia Insurance (Barbados) Limited	Barbade
9- Scotiabank (Bahamas) Limited	Bahamas
10- Scotiabank (British Virgin Islands)	Îles Vierges
11- Scotiabank (Hong Kong) Limitec	Hong Kong
12- Scotiabank (Ireland) Limited	Irlande
13- Scotia Group Jamaica Limited (71,8%)	Jamaïque
14- The Bank of Nova Scotia and Jamaica Limited	Jamaïque
15- Dehring, Bunting & Golding Ltd. (55,3%)	Jamaïque
16- Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, S.A. de C.V. (97,3%)	Mexique
17- Scotia Internationa Limited	Bahamas
18- Scotiabank Anguilla Limited	Anguilla
19- Scotiabank de Puerto Rico	Porto Rico
20- Scotiabank El Salvador, S.A. (99,4%)	Salvador
21- Scotiabank Peru S.A.A. (77,8%)	Pérou
22- Scotiabank Trinidad & Tobago Limited (50,9%)	Trinité et Tobayo

**FILIALES À L'ÉTRANGER DE LA BANQUE ROYALE AU 31 OCTOBRE 2007**

<b>RAISON SOCIALE</b>	<b>PARADIS FISCAUX</b>
1- RBC Investment Services (Asia) Limited Hong	Hong Kong
2- R.B.C. Holdings (Bahamas) Limited	Bahamas
3- RBC Caribbean Investment Limited	Îles Caïmans
4- Royal Bank of Canada Insurance Company Limited	Barbade
5- Finance Corporation of Bahamas Limited	Bahamas
6- Royal Bank of Canada Trust Company	Bahamas
7- Investment Holdings (Cayman) Limited	Îles Caïmans
8- RBC (Barbados) Funding Ltd	Barbade
9- Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation	Barbade
10- Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited	Îles Caïmans
11- RBC Capital Markets Arbitrage S.A.	Luxembourg
12- Royal Bank Of Canada (Asia) Limited	Singapour
13- Royal Bank of Canada Financial Corporation	Barbade
14- RBC Holdings (Channel Islands) Limited	Îles Anglo-Normandes
15- Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited	Îles Anglo-Normandes
16- RBC Treasury Services (C.I.) Limited	Îles Anglo-Normandes
17- RBC Offshore Fund Managers Limited	Îles Anglo-Normandes
18- RBC Fund Services (Jersey) Limited	Îles Anglo-Normandes
19- Royal Bank of Canada Investment Management (Guernsey)	Îles Anglo-Normandes
20- Abacus Investment Services Limited	Îles Anglo-Normandes
21- RBC Regent Fund Managers Limited	Îles Anglo-Normandes
22- RBC Trust Company (International) Limited	Îles Anglo-Normandes
23- Regent Capital Trust Corporation Limited	Îles Anglo-Normandes
24- RBC Trust Company (Jersey) Limited	Îles Anglo-Normandes
25- RBC Trustees (Guernsey) Limited	Îles Anglo-Normandes
26- RBC Regent Tax Consultants	Îles Anglo-Normandes
27- RBC Wealth Planning International Limited	Îles Anglo-Normandes
28- RBC cees Limited	Îles Anglo-Normandes
29- RBC cess International Limited	Îles Anglo-Normandes



30- RBC cees Fund Managers (Jersey) Limited	Îles Anglo-Normandes
31- Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited	Hong Kong
32- RBC Reinsurance (Ireland) Limited	Ireland
33- Royal Bank of Canada (Suisse)	Suisse
34- Roycan Trust Company (S.A.)	Suisse
35- RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong
36- RBC Capital Markets (Japan) Limited	Barbade

**FILIALES À L'ÉTRANGER DE LA BANQUE TD AU 31 OCTOBRE 2007**

RAISON SOCIALE	PARADIS FISCAUX
1- TD Ireland	Ireland
2- TD Global Finance	Ireland
3- TD Securities (Japan) Inc.	Barbade
4- Toronto Dominion International Inc.	Barbade
5- Toronto Dominion Jersey Holdings Limited	Îles Anglo-Normandes
6- TD Guernsey Services Limited	Îles Anglo-Normandes
7- TD European Funding Limited (60,99%)	Îles Anglo-Normandes
8- Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour

**FILIALES À L'ÉTRANGER DE LA BANQUE DE COMMERCE AU 31 OCTOBRE 2007**

RAISON SOCIALE	PARADIS FISCAUX
1- CIBC Holdings (Cayman) Limited	Îles Caïmans
2- CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	Îles Caïmans
3- CIBC Investments (Cayman) Limited	Îles Caïmans
4- FirstCaribbean International Bank Limited	Barbade
5- FirstCaribbean International Bank (Bahamas) Limited	Bahamas
6- FirstCaribbean International Bank (Barbados) Limited	Barbade
7- FirstCaribbean International Bank (Cayman) Limited	Îles Caïmans
8- FirstCaribbean International Bank (Jamaica) Limited	Jamaïque
9- FirstCaribbean International Bank (Trinidad and Tobago) Limited	Trinité et Tobago
10- FirstCaribbean International Wealth Management Bank (Barbados) Limited	Barbade
11- Services bancaires extraterritoriaux CIBC Warrens	Barbade
12- CIBC Reinsurance Company (Bahamas) Limited	Barbade
13- CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Bahamas
14- CIBC World Markets Securities Ireland Limited	Irlande
15- CIBC Asia Limited	Singapour

**FILIALES À L'ÉTRANGER DE LA BANQUE DE MONTRÉAL AU 31 OCTOBRE 2007**

RAISON SOCIALE	PARADIS FISCAUX
1- BMO Investments Limited	Bermudes
2- Bank of Montreal (Barbados) Limited	Barbade
3- Bank of Montreal Insurance (Barbados) Limited	Barbade
4- BMO (Channel Islands) Limited	Îles Anglo-Normandes
5- BMO (Nesbitt Burns Trading Corp.)	Luxembourg
6- Bank of Montreal Ireland plc	Irlande
7- BMO Ireland Finance Company	Irlande
8- Harris Trade Services Limited	Hong Kong

## Annexe I

Montant de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux pour  
chacune des cinq plus grandes banques canadiennes au  
cours des 15 dernières années (1993-2007)  
(En millions de dollars canadiens)

**La Banque CIBC – Banque Canadienne Impériale de Commerce**  
**Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**(En millions de \$ canadien)**

<b>Année</b>	<b>Évasion fiscale dans les paradis fiscaux</b>	<b>Charge totale d'impôts sur le revenu à l'état des résultats</b>	<b>Évasion fiscale sur la charge totale d'impôts sur le revenu</b>
1993	42	435	9,7%
1994	42	550	7,6%
1995	68	635	10,7%
1996	63	911	6,9%
1997	123	937	13,1%
1998	177	460	38,5%
1999	291	320	90,9%
2000	504	641	78,6%
2001	654	92	710,9%
2002	396	-279	-141,9%
2003	592	239	247,7%
2004	61	790	7,7%
2005	159	789	20,2%
2006	267	640	41,7%
2007	402	524	76,7%
<b>Total</b>	<b>3841</b>	<b>7684</b>	<b>50%</b>

**La Banque Scotia – La Banque de Nouvelle-Écosse**  
**Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**(En millions de \$ canadien)**

<b>Année</b>	<b>Évasion fiscale dans les paradis fiscaux</b>	<b>Charge totale d'impôts sur le revenu à l'état des résultats</b>	<b>Évasion fiscale sur la charge totale d'impôts sur le revenu</b>
1993	35	490	7,1%
1994	52	455	11,4%
1995	147	371	39,6%
1996	96	665	14,4%
1997	128	758	16,9%
1998	173	762	22,7%
1999	164	867	18,9%
2000	230	990	23,2%
2001	354	876	40,4%
2002	308	601	51,2%
2003	309	784	39,4%
2004	338	793	42,6%
2005	370	847	43,7%
2006	467	872	53,6%
2007	467	1063	43,9%
<b>Total</b>	<b>3638</b>	<b>11 194</b>	<b>32,5%</b>

**La Banque Royale – La Banque Royale du Canada**  
**Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**(En millions de \$ canadien)**

Année	Évasion fiscale dans les paradis fiscaux	Charge totale d'impôts sur le revenu à l'état des résultats	Évasion fiscale sur la charge totale d'impôts sur le revenu
1993	105	-5	-2100,0%
1994	101	655	15,4%
1995	129	755	17,1%
1996	153	880	17,4%
1997	142	1090	13,0%
1998	167	1175	14,2%
1999	199	1015	19,6%
2000	311	1445	21,5%
2001	253	1340	18,9%
2002	276	1365	20,2%
2003	204	1460	14,0%
2004	224	1232	18,2%
2005	251	1278	19,6%
2006	599	1403	42,7%
2007	734	1392	52,7%
<b>Total</b>	<b>3848</b>	<b>16480</b>	<b>23,3%</b>



**La Banque de Montréal – BMO Groupe Financier**  
**Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**(En millions de \$ canadien)**

Année	Évasion fiscale dans les paradis fiscaux	Charge totale d'impôts sur le revenu à l'état des résultats	Évasion fiscale sur la charge totale d'impôts sur le revenu
1993	20	487	4,1%
1994	35	560	6,3%
1995	47	662	7,1%
1996	60	757	7,9%
1997	63	845	7,5%
1998	102	810	12,6%
1999	133	736	18,1%
2000	151	989	15,3%
2001	161	501	32,1%
2002	197	424	46,5%
2003	153	688	22,2%
2004	96	1008	9,5%
2005	211	875	24,1%
2006	332	717	46,3%
2007	493	189	260,8%
<b>Total</b>	<b>2254</b>	<b>10248</b>	<b>22,0%</b>

**La Banque Toronto-Dominion – Groupe financier TD**  
**Total de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux**  
**Pour la période de quinze ans allant de 1993 à 2007**  
**(En millions de \$ canadien)**

<b>Année</b>	<b>Évasion fiscale dans les paradis fiscaux</b>	<b>Charge totale d'impôts sur le revenu à l'état des résultats</b>	<b>Évasion fiscale sur la charge totale d'impôts sur le revenu</b>
1998	99	601	16,5%
1999	98	1081	9,1%
2000	137	266	51,5%
2001	240	-206	-116,5%
2002	84	-445	-18,9%
2003	146	322	45,3%
2004	207	803	25,8%
2005	215	699	30,8%
2006	248	874	28,4%
2007	336	853	39,4%
<b>Total</b>	<b>1810</b>	<b>4848</b>	<b>37,3%</b>

## **Annexe II**

Notes aux états financiers de l'année 2007  
concernant l'impôt sur le revenu de chacune des  
cinq plus grandes banques canadiennes

Notes aux états financiers de l'année 2007  
concernant l'impôt sur le revenu de  
La Banque Scotia – La banque de Nouvelle-Écosse

Notes aux états financiers de l'année 2007  
concernant l'impôt sur le revenu de  
La Banque de Montréal – BMO Groupe Financier

Notes aux états financiers de l'année 2007  
concernant l'impôt sur le revenu de  
La Banque Royale – La Banque Royale du Canada

Notes aux états financiers de l'année 2007  
concernant l'impôt sur le revenu de  
La Banque CIBC – Banque Canadienne Impériale de  
Commerce

Notes aux états financiers de l'année 2007  
concernant l'impôt sur le revenu de  
La Banque TD – Groupe financier Banque TD